



Braives, le 04 avril 2014

Opération de Développement Rural
Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural
du mercredi 02 avril 2014

Présences :

- Membres de la CLDR: cf. liste en fin de document
- Pour le Collège communal : Pol Guillaume (Bourgmestre)
- Pour la Commune: Vincent Germeau (ADL)
- Pour la FRW : Vanessa Sublet et Vincent Legrand (Agents de Développement)

Excusés :

- Membres de la CLDR : cf. liste en fin de document
- Pour la DGO3 : Marie Legrain

Accueil des participants

Un membre du Collège accueille les participants et introduit la soirée.

Après l'installation et l'information générale à la CLDR, place désormais à l'appropriation du diagnostic participatif et à la définition des axes de travail comme base commune de travail pour les futurs Groupes de Travail.

Pour ce faire, quatre réunions de la CLDR sont prévues réparties de la manière suivante :

Aménagement du territoire, urbanisme, mobilité et logement 22 avril	Environnement et qualité du cadre de vie 02 avril
Equité sociale et vie socio-culturelle 26 mars	Economie, tourisme, emploi 12 mars

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation synthétique du diagnostic partagé (fruit d'un croisement entre les données socio-économiques de la commune et les consultations citoyennes).
- Présentation des plans et programmes communaux ou para communaux en lien avec le thème abordé.
- Travail en sous-groupe pour définir les axes de travail.
- Proposition individuelle d'un défi.

I. Présentation synthétique du diagnostic partagé

Eaux et sols

Atouts	Faiblesses
Sol riche du point de vue pédologique	Ruissellement sur les pentes fortes et risque d'érosion des sols (de la partie la plus intéressante sur le plan agricole)
Maintien d'une agriculture responsable et intégrée sur le territoire (usage de MAE, agriculture biologique, ...)	Territoire repris entièrement en zone vulnérable aux nitrates
De nombreux outils de gestion des eaux et du sol : Contrat rivière, PASH, SSC...	Certaines pratiques agricoles et citoyennes ont des impacts négatifs en termes de pollutions (pesticides, tontes dans les rivières...) Un gros retard dans les investissements d'épuration et de collecte des eaux usées au niveau de la Wallonie (SPGE – 2021 au plus tôt)

Biodiversité

Atouts	Faiblesses
Un territoire riche et varié (faune – flore)	Erosion de la biodiversité et plus particulièrement pour les vergers hautes tiges et les zones et prairies humides
Une politique volontariste des acteurs publics locaux (PCDN, Commune Maya, service environnement, gestion différenciée, combles et clochers, etc.) Nombreux acteurs actifs sur le territoire de la Commune (PNBM, MMER, CR, ...)	

Paysages

Atouts	Faiblesses
Projet de charte paysagère pour l'ensemble du Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne (quid de Tourinne...) Nouveau cadre de référence éolien Atout économique d'un paysage de qualité	Manque de coordination dans la gestion du Paysage Les réflexions menées aujourd'hui sont trop sectorielle (ADL, PN, Service AT et CCATM)

Energie

Atouts	Faiblesses
Déjà de nombreuses mesures concrètes en faveur de la diminution de la consommation d'énergie Pistes à développer en matière de production d'énergie renouvelables	Dépendance par rapport aux projets régionaux

II. Présentation des plans et programmes communaux

Le Contrat de Rivière Mehaigne a pour objectifs : la restauration, la protection et la valorisation des ressources en eau du bassin, en intégrant harmonieusement l'ensemble des caractéristiques propres à la rivière.

La commune de Braives a 4 défis majeurs à relever à court termes :

- La gestion des plantes invasives (Berce du Caucase et Balsamine de l'Himalaya)
- Les érosions de berges dues au piétinement par le bétail
- Les rejets d'eaux usées
- Les dépôts de tontes de pelouses

Le PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique) ainsi que le plan PLUIES (Prévention et Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés) sont brièvement évoqués.

Au niveau de la nature, une vidéo d'exemples d'aménagement pour la biodiversité à Beauvechain est projetée. La carte du réseau écologique est présentée ainsi que le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature). Il vise la conservation et développement du réseau écologique communal par des actions concrètes de terrain ; et l'information, sensibilisation, éducation de la population en général et de certains publics cibles.

Les projets en cours sont la création d'un jardin aux insectes à côté de l'école de Fallais, la plantation d'arbres pour signaler les entrées des villages de l'entité.

La Commune participe à l'action Quartier sans pesticides, et au fauchage tardif.

Le Parc Naturel vise : valorisation du patrimoine naturel et paysager, aménagement du territoire et développement rural, développement socio-économique local, valorisation du secteur touristique, éducation et sensibilisation à l'environnement.

Les projets menés sont notamment : gestion de sites (la Motte à Ville; le site du Tiersa à Ville, les marais de Hosdent), chantiers bord de routes, inventaires de faune et flore, plantation de haies et arbres fruitiers chez les particuliers, gestion et entretien Jardin des plantes de Pitet...

La MMER mène des actions en faveur du patrimoine rural, par la recherche scientifique, la vulgarisation, la sensibilisation (dossiers pédagogiques, stages, animations, formations...), gère les sites naturels, développe une citoyenneté responsable chez les jeunes grâce aux rencontres et aux échanges, agit pour le traitement de l'impact des activités humaines sur l'environnement.

Concernant l'énergie, la Commune a participé au projet 31 communes au soleil, elle a pu bénéficier de l'installation de panneaux photovoltaïques, et vient de rédiger un plan POLLEC (Politique Locale Energie-Climat) pour 2020 visant la réduction des émissions de CO² par des actions concrètes.

III. Réflexion autour des axes de travail

Sur base des éléments apportés par l'Auteur de programme, il est demandé à chaque sous-groupe d'amender, de compléter, et commenter les axes de travail inscrits dans le document de travail.

Voici le résultat des réflexions.

1. Environnement

1. Poursuite et amélioration des politiques en faveur de la préservation des sols, des eaux de surface et souterraine (dont la problématique de l'égouttage)

Remarques concernant l'intitulé :

- L'intitulé est trop généraliste.

Idées de projets :

- Nécessité d'une information vers le citoyen : présentant les enjeux politiques, les outils disponibles, les acteurs...
- Que doit-on faire, surtout que la plupart des maisons ont leur point d'eau avec un déversement vers le bas, comment « remonter » vers la rue ?
- Problématique souvent non prise en compte dans le cadre d'un permis de rénovation mais seulement dans les nouvelles constructions.
- Quid de la promotion des égouttages individuels ou groupés (cf. l'expérience de la terre d'Eneille à Marche <http://www.rama.1901.org/ev/enneille.html>).
- Quid de la promotion du lagunage collectif ; à préférer à une grosse station d'épuration très onéreuse à mettre en place (car tout le monde est à raccorder) et à entretenir.
- Quid des villages de Fallais, Fumal et Tourinne dans le plan d'épuration ?
- Quid du prix d'une station individuelle, prévoir des aides.
- Pour lutter contre les coulées de boues, participer au plan PLUIES (Prévention et Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés), sensibiliser les habitations à la nécessité d'avoir des plantations.
- Gérer les tontes de pelouses, réaliser du mulching (couper finement les herbes de tontes)
- Opter pour un désherbage à l'eau chaude plutôt qu'au gaz pour l'aspect consommation.
- Importance de l'égouttage pour les particuliers car le bétail est malade en s'abreuvant dans les petits rus
- Réaliser autour des zones d'habitat une zone tampon (Mesures Agro Environnementales).
- Pratique du non labour dans les zones à risques.
- Instauration de l'utilisation des citernes à eau.

2. Maintien d'une agriculture sylvicole responsable et intégrée sur le territoire

Remarques concernant l'intitulé :

- La définition de responsable est trop vague, incompréhensible par le citoyen.
- Peu de sylviculture dans la commune.

Idées de projets :

- Mauvaise information vis-à-vis de la population des produits utilisés par les agriculteurs, que font-ils pour préserver les sols ?
- Qu'est ce qui est prévu pour les zones boisées ?
- Faire participer les particuliers dans la gestion responsable de l'environnement par un accès à des « outils » adaptés.
- Quid de l'agroforesterie (apport important, remontée des minéraux, moins d'engrais) ?
- Sensibiliser les écoles d'agriculture, d'horticulture... à former les élèves en dehors des schémas classiques d'utilisation des pesticides, comme la permaculture.
- Comprendre les mesures à respecter : l'agriculture biologique, la taille des parcelles...
- Revers de la pratique du non labour (champs « brûlé »)
- Explication des pratiques agricoles auprès de la population (éviter les jugements trop rapides) avec des panneaux explicatifs.

3. Poursuite et renforcement de la gestion du patrimoine naturel à travers le PCDN et en partenariat avec les nombreux acteurs actifs sur le territoire (sensibilisation des privés...)

Remarques concernant l'intitulé :

- Informer, sensibiliser, créer un cercle d'échange entre la Commune et les citoyens, ou entre les différentes parties prenantes aux matières environnementales.
- Lutter contre la faune et la flore invasive, problème qui risque de s'accroître, avec la gestion des berges.

Idées de projets :

- Présentation des acteurs officiel et non officiel, des outils...
- Inciter les autres Communes du Parc à avoir un PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)
- Sensibiliser les habitants à diversifier l'aménagement des jardins autre que le gazon (arbres, vergers, sol sauvage...), distribution de hautes tiges...
- Sensibiliser les citoyens à tondre de manière à ne pas broyer la faune.
- Connaître les « spécialistes » environnementaux dans la Commune et parmi les citoyens.
- Cueillette par les enfants de l'école des pommes et poires des vergers.
- Poursuite de la communication (communale et médias) vers la population concernant l'utilisation de méthodes alternatives aux produits phytosanitaires
- Conservation des fruits via la fabrication de confiture et méthode de conservation ancienne.

4. Diminution des milieux les plus sensibles que sont les milieux humides et les vergers hautes tiges

Remarques concernant l'intitulé :

- L'intitulé n'est pas adéquat.
- Revoir l'intitulé de manière positive : restauration et conservation des milieux...

Idées de projets :

- Informer la population sur une zone humide, son rôle, les nouvelles espèces invasives (ex. : frelon asiatique).
- Sensibiliser tous les acteurs (pouvoirs publics, particuliers, agriculteurs) à l'intérêt de planter des vergers hautes tiges dans les « anciennes » prairies.
- Renforcer et soutenir les actions batraciens (réintroduire les crapauds si nécessaire).
- L'effet inverse s'est déroulé à Pitet : un manque d'entretien des tuyaux sous le RAVeL a créé une zone humide artificielle en lieu et place d'un verger à haute tige.
- Replanter les arbres fruitiers morts.

2. CADRE DE VIE

1. Maitrise des pressions sur le paysage

Remarques concernant l'intitulé :

- La notion de beau paysage est subjective, car ce qui est beau pour l'un ne l'est pas forcément pour un autre.
- Le terme de pressions n'est pas clair.

Idées de projets :

- Replanter des haies pour le système écologique et aussi pour prévenir les problèmes d'érosion, les coulées de boue.
- Retrouver des vieilles photos d'antan afin de revenir à ce type de paysage, les installer à l'endroit exact où elles avaient été prises, d'où l'importance des témoins du passé.
- Favoriser les essences indigènes et sensibiliser les citoyens comme lors des journées de l'arbre.
- Revoir l'urbanisation en rapport avec les différentes zones (plan de secteur), préservation de zones à haut intérêt écologique.
- Maitrise de ces pressions par la végétation, le talutage autour des hangars...
- Entretien des arbres en place (surveiller les maladies)
- Respecter la liberté individuelle (mariage harmonieux entre le développement économique et le paysage).

2. Elaboration avec le plus grand nombre de la charte paysagère (attention au territoire exclu du Parc)

Remarques concernant l'intitulé :

- Informer sur les éléments constitutifs de cette charte.

Idées de projets :

- Inclure Tourinne dans la réflexion, et l'ensemble de la population.
- Nécessité de « professionnaliser » la CCATM tout en gardant l'aspect participatif.
- Ne pas avoir une charte trop contraignante pour les habitants (qui veut encore des hautes tiges ?).
- Une charte n'a pas de caractère obligatoire, ne faudrait-il pas intégrer des axes obligatoires dans les RCU ou permis d'urbanisme ?

3. Poursuite de la démarche entreprise par la commune en matière d'énergies renouvelables

Idées de projets :

- Informer les citoyens sur les aides existantes (primes régionales), les sensibiliser à la Performance Energétique des Bâtiments.
- Tenir compte de la politique POLLEC dans les réflexions.
- Quid de la géothermie ?
- Pour le photovoltaïque, penser à des projets de grande envergure avec un intérêt public ou commun.
- D'autres alternatives existent, autres que le photovoltaïque et l'éolien industrielle (éolien, eau, solaire, thermique...).
- Apporter une aide financière aux citoyens sur les autres produits que le photovoltaïque (isolation des bâtiments...)
- Insister sur les économies d'énergie (isolation).
- Réaliser des projets citoyens : toitures de fermes, éolienne citoyenne...
- Améliorer la gestion du réseau en le rendant « intelligent »

4. L'autonomie énergétique : quelles alternatives ?

Idées de projets :

- Organiser des journées porte ouverte entre citoyens.
- Mutualisation de la production énergétique.
- Installation par la Commune de système de production dans des lieux privés.
- Stocker de l'énergie (l'eau de la Mehaigne vers les plateaux).

Autre axes à développer :

- Faire signer une **charte de la ruralité** à tous les nouveaux habitants, dans laquelle les personnes s'engagent à s'adapter à notre village ; exemple : respecter les haies, les arbres, les coqs...
- **Diminuer la consommation énergétique** : accentuer la réduction des éclairages et des chauffages des lieux publics, utilisation réduite de l'éclairage public selon les horaires.

Définition d'un défi

Un carton de type carte postale est distribué à chaque membre afin que chacun puisse écrire une proposition de défi pour le thème de la soirée.

Le défi est un slogan enthousiaste qui ambitionne l'amélioration de la situation et la mobilisation des habitants.

Voici le contenu des défis :

1	Parions qu'en 2030, à Braives	nos rivières seront limpides et remplies de poissons
2	Parions qu'en 2030, Braives	organisera à chaque saison une journée « je suis Braivois responsable, j'embellis ma commune », sorte de journée de recrutement de bénévoles pour les différentes associations et actions de gestion environnementale
3	Parions qu'en 2030, Braives	sera à la pointe de l'écologie verte
4	Parions qu'en 2030, à Braives	l'agriculteur pourra toujours exercer son métier dans le bon sens du terme et dans le respect de chacun
5	Parions qu'en 2030, Braives	aura toujours ses belles campagnes entre les villages
6	Parions qu'en 2030, Braives	aura 100% d'énergie renouvelable
7	Parions qu'en 2030, Braives	me permettra de me promener et d'avoir des arbres fruitiers le long de la balade
8	Parions qu'en 2030, Braives	sera une réussite environnementale et énergétique... défi gagné !
9	Parions qu'en 2030, Braives	intégrera les pressions paysagères par la végétation
10	Parions qu'en 2030, Braives	aura une charte de respect de l'environnement
11	Parions qu'en 2030, Braives	aura un paysage à Tourinne, et plantera des haies sur la chaussée romaine
12	Parions qu'en 2030, Braives	sera toujours une commune verte et festive
13	Parions qu'en 2030, à Braives	chacun repensera ses gestes du quotidien, ses actions et ses engagements sans tout attendre des pouvoirs publics ou des grands acteurs
14	Parions qu'en 2030, Braives	se lancera dans l'agroforesterie afin de multiplier sa biodiversité et de diminuer drastiquement son impact environnemental et énergétique (l'agriculture intensive est une ineptie énergétique : pour obtenir 1 calorie de nourriture, on y injecte 20 calories mais ces couts sont invisibles car ils sont externalisés)
15	Parions qu'en 2030, à Braives	les élèves de la commune mangeront les pommes et les poires récoltés dans les vergers communaux
16	Parions qu'en 2030, Braives	aura des citoyens sensibilisés aux défis environnementaux et énergétiques
17	Parions qu'en 2030, à Braives	Maya l'abeille sera chez elle avec son ami Willy et les hirondelles

18	Parions qu'en 2030, Braives	sera semblable à aujourd'hui
19	Parions qu'en 2030, Braives	aura planté des milliers d'arbustes, d'arbres fruitiers de hautes tiges, d'arbres remarquables (tilleuls, châtaigniers et hêtres, etc...), et aura des parties de villages fleuris pour sauvegarder l'abeille indispensable à la biodiversité et à la vie de l'humanité
20	Parions qu'en 2030, Braives	aura intégré son environnement
21	Parions qu'en 2030, à Braives	il n'y aura plus de décharge clandestine
22	Parions qu'en 2030, Braives	pourra s'enorgueillir d'un paysage naturel sauvegardé
23	Parions qu'en 2030, Braives	sera l'exemple à suivre
24	Parions qu'en 2030, Braives	sera une terre de bocages où les ilots de biodiversité seront reliés par des haies
25	Parions qu'en 2030, Braives	aura des énergies citoyennes

Après un bref rappel des dates des prochaines réunions, la réunion se clôture vers 22 heures.

Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Vincent Legrand et Vanessa Sublet

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,
contacter Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*

Membres de la CLDR présents :

BAUS	Arnaud
DANTINNE	Jacques
DE HERDER	Patrick
DE L'ESCAILLE	Olivier
DELCHAMBRE	Véronique
DELMOTTE	Emmanuelle
DOGOT	Claude
DOCQUIER	Edgard
DUFONTBARE	François-Hubert
FOHN	Valérie
FETTWEIS	Benoît
GRAFFART	Cerise
GUILLAUME	Pol
HAUDESTAINE	Lucien
LAMBERT	Edmée
LEFEVRE	Karin
PONCELET	André
SCHMITZ	Frédéric
SERET	Sébastien
STENUIT	Benoit
TOMBALLE	Jean-Marie
TRIBOLET	François
TROQUET	Romain
VAN DEN BROECK	Marc
WARNANT	Georges
WIDART	Joëlle

Membres de la CLDR excusés :

BERTHO	Jean-Christophe
CRUYSMANS	Thierry
DELPERDANGE	Patrick
DE PLAEN	Gaëtan
DUFOUR	René-Fernand
HEINE	Nadine
LENOIR	Pierre-Yves
LOUIS GALLET	Catherine
PEETERS	Olivier
SCHALEMBOURG	Cécile
TASSAN MAZZACCO	Fabrice